

Vivre ensemble: Réflexions et actions au sein des sociétés communales



Durant l'année écoulée, les sociétés de notre commune se sont rencontrées plus que de coutume. Leurs réflexions ont porté sur la jeunesse: son encadrement, le respect d'une charte, l'épanouissement dans l'exercice d'un loisir mais aussi les mesures à mettre en place pour lutter contre les incivilités et le racisme ou encore la prévention contre l'abus d'alcool et la consommation de drogues... autant de thèmes qui ont abouti à la mise sur pied de deux actions: le label FIESTA ainsi que la présentation des sociétés auprès des élèves.

Nous avons rencontré Maurice De Gol, président du Cartel, association qui regroupe 25 sociétés communales.



Maurice De Gol, pourquoi avez-vous décidé de traiter ces thèmes au sein de votre association?

Suite à divers incidents qui ont eu lieu dans notre commune (problèmes de racisme, rixes, incivilités, problèmes de sécurité lors de certaines manifestations...), le Conseil communal a décidé, en automne 2005, de mettre sur pied deux tables rondes. Elles ont réuni une quarantaine de personnes représentatives des différents milieux concernés, à savoir les autorités politiques, judiciaires et scolaires, la police, les délégués du corps enseignant, de l'association des parents et des sociétés locales. La première table ronde a eu pour but de faire le point sur ces événements et sur leur perception. La seconde rencontre a eu pour objectif principal la recherche de solutions, présentées par chaque instance.

Après ces deux rencontres, toutes les instances représentées ont accepté le projet du Conseil communal de constituer un groupe de coordination, intitulé «Groupe Tolérance».

Ce groupe, présidé par Mme Josiane Granger, a pour mission principale de veiller à la mise en œuvre d'actions auprès de la jeunesse. Il a proposé deux mesures à appliquer au sein du Cartel des sociétés locales.

Les représentants des sociétés ont-ils adhéré aux actions proposées?

Ils y ont tout de suite répondu favorablement, conscients que l'intégration dans une société contribue à l'épanouissement des jeunes et à l'apprentissage de la vie en groupe. Ils ont également été sensibles aux mesures de prévention à mettre en œuvre.

Deux actions leur ont été présentées. Tout d'abord, l'information sur un catalogue de conditions cadres à remplir lors de l'organisation de manifestations d'une certaine importance comme un festival ou une fête au village. Si ces conditions sont respectées, la

propos recueillis par Didier Buttet
membre de la commission d'information

manifestation est labellisée FIESTA, afin que, comme dit le slogan, la fête soit belle du début à la fin.

D'autre part, pour favoriser davantage l'intégration, les sociétés qui offrent des structures auprès des jeunes en âge de scolarité obligatoire se sont présentées dans les écoles. Parmi les sociétés qui œuvrent dans notre commune, dix-sept offrent ce type de structures. Une large palette d'activités sont proposées: musicales, théâtrales et sportives. A l'heure où l'on constate une individualisation de plus en plus prononcée de nos activités, je crois qu'il est primordial de relever le travail de tous les responsables qui s'engagent auprès des jeunes en leur transmettant un loisir qui deviendra pour certains une passion, source d'équilibre et surtout d'échanges et de rencontres.

Qui est à l'origine de ce label FIESTA proposé aux organisateurs de manifestations?

Plusieurs partenaires se sont réunis pour élaborer ce concept: la Fédération des communes →



valaisannes, les polices cantonales et communales, la commission des jeunes du canton du Valais et la (Ligue valaisanne contre les toxicomanies) LVT. Afin de présenter à nos sociétés les conditions cadres de ce label, nous avons invité MM. Daniel Mayor et Claude-Alain Aerni, représentants de la LVT. Cette soirée a permis, d'autre part, un échange sur cette problématique et sur la recherche de solutions.

Concrètement, quelles sont les conditions cadres du label FIESTA?

Je prendrai comme exemple concret la dernière Fête au village à Collombey, organisée par la fanfare Les Colombes et le Basketball-Club. En effet, ces deux sociétés avaient décidé de labelliser leur manifestation et, pour ce faire, elles ont nommé au sein de leur comité d'organisation une personne responsable de mettre en œuvre plusieurs mesures, en collaboration avec la LVT.

Deux mots peuvent résumer ces conditions: prévention et sécurité. Au niveau de la prévention, un adulte était présent dans chaque bar afin qu'en aucun cas un

mineur ne doive servir de l'alcool à un autre mineur. La réglementation en matière de protection de la jeunesse était affichée: la loi interdit la vente de vin et de bière aux moins de 16 ans et celle de spiritueux et d'alco pops aux moins de 18 ans. Enfin, un choix de boissons non alcoolisées moins chères que celles alcoolisées était proposé.

Au niveau de la sécurité routière, des équipes féminines, nommées «anges de la nuit», ont parcouru les lieux de fête pour rencontrer les jeunes et les rendre attentifs à l'incompatibilité entre l'abus d'alcool et le volant. Des mesures incitatives ont été mises en place. Des tickets de boissons non alcoolisées étaient offerts au chauffeur d'un groupe acceptant de ne pas consommer d'alcool. Autre solution proposée pour la rentrée: la mise à disposition d'un service de bus à différentes heures de la soirée.

Enfin, sur les différents lieux de la fête, des agents de sécurité ainsi que la police intercommunale étaient présents.

Ceci est un aperçu de quelques conditions cadres. Le catalogue du label FIESTA fournit encore

d'autres renseignements nécessaires au bon déroulement d'une manifestation, non seulement aux organisateurs, mais également aux autorités communales et à la police.

Les organisateurs de cette fête au village ont-ils pu obtenir ce label?

Oui. Ce label a été délivré par la LVT, au vu des mesures décidées. Un certain nombre d'entre elles sont obligatoires pour recevoir ce label, d'autres sont recommandées ou facultatives. La démarche consiste surtout à rendre attentifs les organisateurs de porter une réflexion, avant la fête, sur les problèmes de protection de la jeunesse, afin de les anticiper. Il faut noter qu'à titre d'encouragement, la commune accorde aux organisateurs une contribution financière si leur fête est labellisée FIESTA.

Quelles réflexions portez-vous sur la mise en œuvre de ces mesures?

Quand on parle de sécurité de manifestations et des exigences en matière de prévention, le catalogue des conditions cadres pro-

posées dans le label FIESTA est concret. Il est heureux que les organisateurs de la dernière fête au village de Collombey aient intégré ce concept à leur manifestation. J'ajouterai qu'il ne s'agit pas de stigmatiser ces fêtes lorsque certains problèmes ou des excès, commis parfois par des mineurs, surviennent. La fête est un élément nécessaire et important dans la vie d'une collectivité. Il est clair que les organisateurs et les autorités doivent tout mettre en œuvre pour qu'elle soit belle jusqu'à la fin. Leur responsabilité est donc engagée mais il n'est pas demandé aux sociétés de prendre toutes les responsabilités, y compris celle des parents.

Parlons maintenant de votre deuxième action: la présentation des sociétés auprès des élèves. Quels en étaient les buts?

Il s'agissait d'une démarche éducative. L'intégration dans une société est un facteur de socialisation important, particulièrement auprès de la jeunesse. Il a paru intéressant de mettre en

valeur les nombreuses et diverses activités proposées par nos sociétés locales.

L'intention était surtout de leur montrer les possibilités d'une saine occupation, sportive ou culturelle, offerte tout près de chez eux. Rien de virtuel. Les sociétés permettent de côtoyer de nouvelles personnes et d'apprendre la vie en groupe, basée sur des valeurs de respect et de solidarité. Il s'agissait également d'atteindre les jeunes qui, pour diverses raisons, se sentent moins concernés par cette vie associative ou qui, tout simplement, ne la connaissent pas.

Comment se sont déroulées ces journées?

Quelque 500 enfants et jeunes du cycle d'orientation ont participé à ces journées. Auparavant, nous avons préparé un feuillet de présentation sur lequel les références de chaque société étaient indiquées: activités proposées, personnes de contact, cotisations, horaires des entraînements, site internet. Chaque élève a pu choisir sur cette liste

cinq sociétés qu'il souhaitait découvrir.

Je tiens ici à remercier les personnes qui ont présenté leur société ainsi que le directeur des écoles, M. Alain Fournier, qui a planifié l'organisation des ces journées en permettant à chaque élève de suivre sa feuille de route selon les choix émis.

Un bilan de ces journées a-t-il été dressé?

Oui. Le soir même des présentations, le directeur des écoles, les représentants des sociétés et les enseignants se sont réunis. Le bilan a été très positif. Si cette action devait se renouveler, il faudrait apporter quelques aménagements pratiques qui sont de l'ordre du détail. Quant à l'impact sur l'arrivée de nouveaux membres dans les sociétés, nous dresserons un bilan lors de notre prochaine assemblée générale. D'ores et déjà, en fonction des buts définis, on peut conclure que cette opération a largement atteint les objectifs visés.

